L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureau: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 6 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

TROISIÈME PARTIE.

LE LOYAL COMTE.

XIII

UN PREMIER TÊTE A TÊTE.

L'on était à la veille du bal annoncé par le gouverneur militaire de Tournai, et la comtesse Dolorès, à son grand regret, se disposait à quitter le château de Saint Amand, où elle venait de passer une semaine pleine de calme et de rêverie.

La comtesse aimait ce vieux domaine, berceau de la famille de Thun, cet antique manoir où était né son époux. Elle aimait surtout la forêt seigneuriale, son vaste silence, ses avenues voilées d'ombres majestueuses et ses branchages séculaires que le vent agitait avec un bruit lointain de marée montante.

C'est que là, chaque sentier, chaque clairière lui rappelait un riant souvenir. C'était à Saint-Amand qu'à leur retour d'Espagne, Godefroy et elle étaient venus enfouir leur bonheur. Elle y avait vécu les premiers mois de son mariage, elle y avait savouré les heures les plus délicieuses de sa vie. Bien souvent les deux époux, fatigués des plaisirs de l'étiquette et des soucis de la politique, s'étaient échappés de la ville pour se réfugier en cette oasis et, redevenus amants, y avaient ressuscité l'ivresse de leur lune de miel.

Aussi, prête à s'éloigner de Saint-Amand pour toujours peut-être—car la comtesse supposait encore à son mari l'intention de se réfugier en Allemagne,—Dolorès voulait saluer ses bois chéris d'un regard d'adieu.

Quelques heures avant son départ, elle fit seller sa jument favorite et se lança au galop, sans autre suite que deux grands lévriers d'Écosse, gardes-du-corps fort redoutables, du reste, et qui, ayant été dressés par elle, n'obéissaient uniquement qu'à sa voix.

Il faisait une de ces rares journées où l'automne étale des grâces de printemps. Novembre retenait son haleine et les feuilles mortes, oscillant au long des branches, semblaient ne pouvoir se résoudre à tomber de leurs tiges flétries.

Sur les velours des mousses, la jument bondissait sans bruit; ses jambes grêles, nerveuses, frissonnantes, se détendaient comme des ressorts d'acier. Certes, pour quiconque eût erré à travers la forêt, c'eût été un ravissant spectacle que de voir filer, pareille à un fantôme d'amour, cette svelte châtelaine avec sa jupe de velours noir, la plume blanche et ces deux magnifiques chiens gambadant autour d'elle.

Mais à en juger du moins d'après les apparences, les grands bois étaient déserts. Nul amoureux, nul poète n'y promenait sa mélancolie....

Et si un être animé apparaissait par intervalles au détour d'un buisson, c'était quelque faon effarouché, quelque cerf dont la robe fauve étincelait une seconde au soleil, puis s'éteignait aussitôt dans la profondeur du taillis.

Le sentiment de cette complète solitude vivifiait et rassérénait la jeune femme. Oubliant princes et soucis elle se livra pendant une heure, avec une joie d'enfant, aux vertigineuses voluptés de la vitesse et de l'air libre; ce fut d'abord une course folle; puis, par degrés, cette exubérance de sève s'apaisa, le galop se ralentit, la rêverie s'empara de Dolorès et, abandonnant la bride sur le cou de sa haquenée, elle la laissa marcher au hasard et brouter à sa guise la pointe des branches et l'herbe humide.

Les lévriers, poursuivant leurs jeux, s'étaient enfoncés parmi les broussailles. Tout à coup leurs aboiements éclatèrent à cent pas derrière la comtesse. Elle supposa qu'ils chassaient une biche ou un lapin et elle se hâta de les rappeler; mais au lieu d'obéir, ils redoublèrent de clameurs. Dolorès alors rebroussa chemin, se dirigea du côté où ils donnaient de la voix et arriva au milieu d'une clairière qu'elle avait traversée un instant auparavant.

Là, un bizarre tableau s'offrit à elle.

Immobiles et en arrêt, les deux lévriers traquaient un jeune gentilhomme qui, du regard, les maintenait à distance, prêt à dégainer s'il leurs quand les terribles bêtes s'élanceraient sur lui.

La cause de leur fureur frappa les yeux de madame de Thun. L'étranger avait ramassé à terre un petit gant armorié, parfumé, brodé d'argent; il l'avait glissé à demi dans sa poitrine et c'était ce gant que réclamaient les chiens en démasquant leurs dents aiguës.

Dolorès ne put s'empêcher de sourire et de la position critique où se trouvait l'inconnu et de son attitude belliqueuse.

—Ici, Tom! ici Gyp!.... ordonna-t-elle.

Les chiens rampèrent à la rencontre de leur maîtresse et cessèrent de menacer le promeneur qui se découvrit et s'inclina. C'était le vicomte de Morlac. En reconnaissant la comtesse, il demeura comme foudroyé.

Jamais vision plus suave n'avait ensoleillé son âme; jamais Dolorès ne lui était apparue aussi belle, avec ses cheveux noirs dénoués par la brise, son teint légèrement animé, ses yeux brillants et son corsage qui palpitait.

Pendant qu'il la contemplait éperdu, elle remarqua que, par un geste machinal, il continuait à étreindre le gant dans son pourpoint.

—Pardon, monsieur, dit-elle gracieusement, ce gant m'appartient, je crois....

Florestan tressaillit. L'occasion tant souhaitée se présentait enfin!... Celle qu'il adorait était là, radieuse. Autour d'eux, le silence; au loin, à perte de vue dans les perspectives bleuâtres, pas une créature humaine. L'heure était venue de parler.....

Livide, il appuya la main sur son cœur. Un lien d'acier garrottait sa langue, les mots le fuyaient, le vide envahissait son cerveau.....

—Ce gant....... répéta la comtesse étonnée.

Il le tira lentement de sa poitrine. Ce gant mignon, ce gant de fée, que n'eût-il pas sacrifié pour l'emporter comme un trésor! Au moment de s'en dessaisir, il voulut le regarder encore, et d'un mouvement plus fort que sa volonté, il y imprima ses lèvres.

Dolorès rougit. Sévère, elle se redressa, prit du bout des doigts ce gant qu'on lui rendait, et, dédaigneusement, le lança au travers d'un buisson, comme elle eût fait d'un objet désormais souillé.

—Ah! murmura Florestan, vous êtes cruelle, madame!

—Cruelle!...... répéta la comtesse d'un ton hautain. Mais je ne vous connais pas, monsieur, et je me demande ce qui vous autorise à m'offenser.

—Je vous offense! balbutia le vicomte en joignant les mains. Oh! mon Dieu!........ pendant quatre mois, j'aurai appelé de tous mes vœux cette heure décisive, je me serai vu, en rêve à vos pieds, j'aurai choisi, j'aurai préparé dans mon cœur des paroles assez respectueuses pour que vous les écoutiez sans colère....... Et lorsque mes vœux sont exaucés, lorsque mon rêve se réalise, voici qu'un geste imprudent m'a perdu, voici que, pour vous, je deviens un homme offensé!....... Ah! l'hommage le plus silencieux, si l'adoration la plus muette ne trouve pas grâce devant vous, malheur à qui vous rencontre et vous admire!

Les phrases se dégageaient enfin de l'esprit enfiévré de Florestan. Dolorès, le sourcil froncé, regardait avec étonnement cet étrange adorateur qu'elle voyait pour la première fois.

—Avant de me tenir ce singulier langage reprit elle, peut-être eût-il été convenable, monsieur, de m'apprendre qui vous êtes.

—Qui je suis! Hélas! madame, un obscur gentilhomme que la fatalité mit un jour sur votre chemin, et pour lequel, depuis lors, il n'existe plus ni repos, ni joie, ni lumière; car vous lui avez pris son âme, car vous êtes devenue le cher tyran de sa vie, la pensée unique de tous ses instants. Ne vous détournez pas ainsi, ne m'accablez pas de votre dédain.... Dieu m'est témoin que je vous vénère à l'égard d'une sainte, Dieu m'est témoin que cet humble amour est digne de monter comme un pur encens jusqu'à vous. Je ne demande rien.... j'aime sans espérance. Sans espérance! Avez-vous parfois mesuré la profondeur sombre de ces deux mots! Là où les autres hommes puisent à pleines mains des félicités enivrantes,—ne puiser que l'isolement, l'ironie! Traîner partout une plaie saignante, poursuivre une chimère insaisissable, détester sa propre folie et ne pouvoir se l'arracher du cœur, est-il, dites-le moi, un pire supplice au monde! Ah! madame, vous qui ne connaissez de l'amour que ses extases divines, soyez bonne, soyez généreuse, ayez pitié!

Il y a dans le cri désespéré d'une âme mortellement atteinte, des accents d'une vérité si poignante que Dolorès se sentit émue. Elle fit un effort sur elle même et répliqua:

—Vous invoquez ma compassion, monsieur. Soit. Elle vous est acquise; mais vous comprenez bien, n'est-ce pas, qu'un semblable entretien ne doit pas se prolonger et que je serais coupable en vous écoutant davantage.

—Oh! ne me quittez pas encore, supplia le vicomte d'une voix brisée. Cette entrevue, cet éclair éblouissant ne sera suivi d'aucun autre. Quand vous aurez disparu, madame, pour moi, tout s'éteindra, et si je ne dois plus vous revoir, laissez-moi un souvenir de vous ne vient illuminer ma vie,—à quoi bon vivre, à quoi bon lutter! Douc, laissez moi vous contempler, ô mon idole ô ma souveraine, afin que j'emporte dans mes yeux cette image chérie qui bercera tout à l'heure mon sommeil!

—Mourir!.... fit Dolorès, — vous voulez mourir, monsieur, et vous vous dites gentilhomme!.... un gentilhomme ne s'immole point à une passion insensée. Il lutte avec courage, il se dompte, il dirige vers quelque noble entreprise utile à tous, gloire se pour lui-même, cette énergie que vous dépensez inutilement pour un amour criminel....

—Eh bien!..... dit Florestan, désignez-moi une tâche, confiez-moi une mission, donnez un but à cette existence qui vous appartient, madame, et je vivrai! Désirez vous quelque chose d'inouï, de surhumain!.... Dites, et j'irai vous le chercher, fût-ce au bout de la terre! Avez vous un ennemi? Nommez-le moi...... assis sur un trône, je le tuerai!

—Vous oubliez que je m'appelle la comtesse de Thun! répondit froidement Dolorès.

Ces mots tombèrent comme un plomb glacé sur l'enthousiasme de Florestan. Il recula d'un pas. Sa face était décomposée.

—C'est vrai! vous êtes la comtesse de Thun,—fit-il amèrement,—c'est pourquoi vous m'avez cet un crime, vous le dire est un outrage. Si le courroux brille dans vos regards, si vos traits se font impitoyables, si votre âme se cuirasse de dureté, c'est parce que vous êtes la comtesse de Thun! Oh! ce nom, comme je le hais! comme il m'étouffe, comme il me ferme l'horizon, comme il comprime les battements de mon cœur! Ah! ne craignez pas que je l'oublie! Nuit et jour, il est là, pesant sur ma pensée, qu'il écrase, nuit et jour.....

—Assez, monsieur, interrompit la comtesse, je ne puis pas, je ne veux pas vous entendre plus longtemps.......

Elle essaya de passer outre; mais lui retenant le cheval par la bride:

—Vous m'entendrez, car je n'ai pas tout dit! s'écria-t-il avec égarement.

Et alors, en un torrent de paroles jalouses, sauvages, enflammées, il répandit son âme, il maudit son rival, il donna un libre cours aux images passionnées, au déchirant poème en trecoupé de sanglots et de rires nerveux, de supplications et de vagues menaces.

De minute en minute, il se rapprochait, et ses gestes devenaient plus inquiétants, et son exaltation se faisait plus ardente. La comtesse eut peur.

A travers la colonnade serrée des grands arbres, on n'apercevait aucun passant. Les chiens s'étaient écartés de nouveau. Elle voulut ressaisir la bride, elle avança la main timidement. La main du vicomte se colla sur cette main....

Dolorès poussa un cri.

—Monsieur, s'écria-t-elle en tremblant, si vous ne m'avez pas odieusement menti, si vous êtes réellement un gentilhomme, laissez-moi.... faites-moi place, je vous en conjure.... je vous l'ordonne!

Mais Florestan avait perdu la raison. Le contact de cette main frémissante, le demi jour voluptueux qui régnait dans la clairière, l'âcre et capiteux et robuste des bois, tout lui montait au cerveau, tout l'enhardissait, le grisait, affolait.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille,
Vendredi matin, 6 novembre 1868.

La journée d'hier a été tout ce que l'on pouvait désirer, une véritable journée de printemps, quoique nous soyons en automne; il faisait un peu frais à l'ombre, mais bon au soleil.

Les affaires sur les quais ont été très actives tant en consignation qu'en exportation.

Sont arrivés: Le Frank Pargoud, de la Pointe Chicot, avec 2,478 balles de coton et 292 sacs de graines de coton; Ruth, de Cairo, avec 1,995 balles de coton et autres denrées de l'Ouest; Golden Era, de Shreveport, avec 493 balles de coton et 217 têtes de bétail; Lula D, du même port, avec 314 balles de coton et 284 bestiaux; Nina Simmes, du Bayou Sara, Hetty Gilmore, du Bayou Lafourche et l'Aloe, du bas de la côte.

Sont partis: Le Continental, pour St-Louis; Magenta, pour Memphis; Frank Pargoud, pour la Pointe Chicot; Cuba No 2 et Lotus No 2, pour la rivière Rouge, et le Thos. Powell, pour Donaldsonville.

En chargement: Mollie Able et Ruth, pour St Louis; Silver Spray, pour Cincinnati; J. D. Perry, pour White River; Loui Leott et Lightwood, pour la rivière Ouachita; Bienford et Annie J. Wagley, pour les Opelousas; Nina Simmes, pour Bayou Sara; Golden Era et Lula D, pour la Rivière Rouge; Hetty Gilmore, pour le Bayou Lafourche, et le Brown, pour le bas de la Côte.

A Louisville, avant-hier, l'Ohio baissait lentement.

Les rivières Rouge, Blanche, Ouachita et Arkansas continuent à baisser.

MEMORANDA.—Le Golden Era a quitté Shreveport samedi, 31 octobre, laissant là, à destination de la Nlle Orléans, le Lizzie Hopkins.—Pour Booney Bend, les steamers Gossamen et Dixie;—Le 1er novembre rencontré le Rose Franks à Mme Kinneys—Judge Fletcher au Grand Bayou—Lizzie Tate à Coushatta.—Le 2 novembre, rencontré le Pioneer à Armstead. Le 3, rencontré le Celeste, à Dr Lockett, l'Enterprise et le Richmond, aux chûtes. Le 4, rencontré l'Irène, à Leathermans.

La Rivière Rouge baisse sur tout son cours jusqu'à l'embouchure, avec 4 pieds d'eau sur les barres principales.

ANNIE WAGLEY EN COMMISSION.—L'Annie Wagley partira pour les Opelousas aujourd'hui, à 5 heures précises. Dorénavant, il partira, comme il a l'habitude de le faire, tous les vendredis. Ce bateau est sous le commandement du capitaine Burton, assisté de son estimable commis, M. M. Keulson. Le steamer Annie Wagley vient de subir toutes les réparations nécessaires, et est classé No 1 dans toutes les compagnies d'assurance. Il prend du fret pour Washington, Fort Barre et tous les points intermédiaires. Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré en bon ordre et dans le plus bref délai. Les voyageurs qui prendront passage à son bord sont sûrs d'être parfaitement traités, car le capitaine Burton et son attentif commis, M. M. Keulson, font toujours tout ce qu'ils peuvent pour le comfort de leurs passagers.

Le magnifique bateau NINNA SIMMES ayant été complètement réparé, partira ce matin à 10 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. L'inspecteur déclare que le paquebot est en parfait état et l'un des plus solides du fleuve. Le capitaine W R. Greathouse, et le commis, M. J. A. Comstock, aide de MM. O. Laudry et S. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

Le PAQUEBOT G. BROWN part aujourd'hui à midi précises pour le bas de la côte. Nous n'avons pas besoin de recommander ce bateau aux expéditeurs et voyageurs. Le capitaine Radovich et Messieurs Bassett et Canton, ses officiers, sont connus trop avantageusement pour qu'il soit nécessaire de faire leur éloge.

LEGENDRE & BOUGERE,
No 279 de la rue Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital.
GROCERIES. Ont constamment en magasin un bel assortiment de groceries liqueurs, vins, etc., etc. Ils reçoivent promptement les ordres et livrent les marchandises sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 7oct—1me

J. BAULT,
Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,
Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de toutes grandeurs, pour magasins et pour meubles, ainsi que clefs, serrures et loquets de toutes genres; il se charge également de la pose des serrures et sonnettes ainsi que de toutes réparations concernant son métier. Il a encore un assortiment de fusils français et américains, et des munitions de tous genres. Il a également un assortiment de Lames et Scie pour les bouchers, apportées par lui de France. A vendre en gros et en détail.

Bon Marché!
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à le, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en fer blanc, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrantes. Ils se chargent également des réparations. 25 oct—1an

CORPS DE MUSICIENS
—DE—
CHAS. JAEGER
Musique pour Concerts, Bals, Parades, Soirées, &c.
Les ordres seront reçus au No
243........RUE DE LA DOUANE..........243
Et au CAVE.
21 oct—1m No 8 de la rue Carondelet.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
Du Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 19 juillet—1an

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS LOEFFLER.)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans

Argenterie plaquée.
UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine,—telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à sucre, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.
De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.
A. B. GRISWOLD & CO,
Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie fine et pistolets.

AVIS.
Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.
VOUS êtes requis de vous présenter, de suite, à mon bureau, (Bâtisse des Cours, en face la Place Jackson) pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT prélevée sur la valeur assurée des meubles et immeubles de l'Etat, conformément au tableau d'assessement de l'année 1867.
La susdite taxe doit être consacrée au paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émis avant le 26 mars 1867 de tous les mandats d'Etat et de l'Convention et au rachat des certificats de dette émis en vertu de la loi No 5 de 1866.
L. E. LEMARIÉ,
Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District.

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÈS,
185 RUE DES REMPARTS 185
M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (américains et havanais.) M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et au détail, ainsi que des Robes de Grenada, No 10, 15 et 20. Les ordres adressés au Lock Box No 246 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.
7oct—3me

MAGASIN DE MUSIQUE DE
BLACKMAR,
Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No. 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—6me

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE
Rue Vieille-Levée, No 95.
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera tous son attention aux affaires qui lui seront confiées. 8sept—3m

MALADIES DES YEUX.
LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 2 heures au No 149, rue Canal.
Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures

"Chaux du Cap de Richards,"
Manufacturée dans les carrières de marbre.
NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale "RICHARDS CAPE LIME." Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et appréciée depuis 25 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et diverses industries. Il y en a toujours un assortiment au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
NEWTON RICHARDS.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.
NOUVEAUTÉS dans lesquelles figure toute la troupe.—GRAND BALLET comique, divertissement et scènes, arrangés par Mons Saxlery, et intitulé LA BELLE DU VILLAGE.—Le drame de John F. Poole, THE MOUNTAIN OUTLAW, or The Wreck of a Life.—Mlle Tournoir, la jeune actrice dont les exercices gymnastiques font sensation à New York, fera bientôt son début à l'Académie.—Grande représentation, le SAMEDI, à midi, pour les dames et les enfants. 1er nov

Académie de Musique.
AVIS EXTRA
Samedi Soir, 7 novembre 1868.
Début de
MLLE EMILIE TOURNOIR,
Dont les merveilleux exercices gymnastiques l'ont rendue si célèbre. 5nov

ANNONCES DIVERSES.

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,
Nos. 268 ET 270
DE LA RUE TCHOUPITOULAS.
NOUVELLE ORLEANS.
LE soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Riz perfectionné, ce qui lui permet de recevoir, des Planteurs et des Marchands de riz, de l'Etat, des ordres pour vanner et polir le riz.
Il a acquis la certitude que ce riz est le meilleur qu'il y ait dans l'Etat de la Louisiane, et il s'est efforcé d'atteindre ce résultat. Il peut remplir les commandes immédiatement et à plus bas prix qu'aucun établissement de ce genre en Louisiane. Il a un Pilon à riz amélioré, dont il est l'inventeur, et s'est assuré la patente. Ce pilon conserve au riz sa fraîcheur et le rend plus blanc et plus propre.
Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux
Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas.
PH. HOELZEL, Propriétaire.
N. B. On trouvera constamment chez lui du riz, de la farine de maïs, du gru, de la farine et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.
Charrois gratis.
Un dépôt du "Moulin à riz, à maïs et à farine de la Louisiane" est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, pour les marchands de ce voisinage. Les ordres pour riz, maïs, farine de maïs, gru, blé, seigle et grains de toute espèce sont promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charroi.
Les planteurs qui enverront leur riz à cet établissement auront l'avantage de l'y faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.
S'adresser par le "Glass Box 1946" du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—1m

C. DUHAMEL, opticien,
111, rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, ci-devant rue de Chartres,
TIENT un grand assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.
M. DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, informe les personnes qui ont besoin de lunettes qu'il peut adapter aux vues faibles des verres qui ne produiront pas les mauvaises conséquences qui sont ordinairement la suite de l'emploi de mauvaises lunettes.
Ses verres de lunettes fabriqués spécialement pour lui sont garantis parfaits.
Il recommande comme une grande amélioration les lunettes à double foyer, pour voir de près et de loin dans les mêmes verres. Aussi les verres cylindriques pour myopes et presbytes.
Les verres en vrai cristal de roche (pebbles) sont appliqués scientifiquement aux vues, auxquelles ils sont propres—ces verres n'étant pas également bons pour de certaines affections de la vue.
En magasin: Une immense variété d'instruments de toutes natures, tels que
Théodolites, Niveaux, Compas, Microscopes, Baromètres, Thermomètres, Très-liqueurs, &c., &c. } pour l'arpentage. Longues-vue marines, Jumelles de théâtres, Boîtes de compas, Bal. reces de toutes sortes, Machines électriques, Moulées, &c. &c.
Instruments de marine, livres et cartes stéréoscopes et vues stéréoscopiques.
NOTA 6,000 lanternes de couleurs } en papier } pour illumination
3,000 verres de couleur avec mèches }
A vendre en gros et en détail. 15oct—1m

LA COMPAGNIE
d'Elevator et d'Entrepôt
de la Nouvelle-Orléans
A été organisée, le 14 du courant, par l'élection des Directeurs dont les noms suivent L. J. Higby, Jno H. Oglesby, James T. Tucker, S. A. Stockdale, Leo Higby, à Directeur, avec L. J. HIGBY, Président et LEN. HIGBY, Secrétaire. Elle a résolu, le même jour, de tenir le livre d'actions ouvert au bureau de J. H. Oglesby & Co. No 71 de la rue Tchoupitoulas, au bureau de James T. Tucker, No 26 de la rue Carondelet et au bureau de l'"Elevator" on sont reçues les souscriptions destinées à doubler la capacité de l'Elevator actuel.
Tous ceux qui sont à même de placer des fonds dans un établissement qui n'a aucune dette et peut partager ses bénéfices, tous les trois mois, entre les actionnaires, sont invités à s'adresser à l'un des bureaux indiqués plus haut, ils y obtiendront des renseignements sur les affaires de la Compagnie et sur le taux de l'emmagasinage.
LEN. HIGBY, Secrétaire.
18 oct—6f—PP—1m

TAXES.
MANDATS de l'Etat pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par
J. HERNANDEZ,
15 oct—3m No 11 de la rue Carondelet.

Avis aux Contribuables de l'Etat.
VOUS êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle Levée, pour y payer votre taxe de 1 pour cent pour le paiement de l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, les mandats, les certificats de dette et les mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur assurée des meubles et immeubles qui figurent sur les tableaux d'assessement de 1867.
HENRY BENSEL,
Percepteur des taxes de l'Etat dans le 4eme District de la ville de la Nouvelle-Orléans. 16oct—1m

Avis aux Contribuables de l'Etat.
VOUS êtes priés de venir payer, à mon bureau No 116 de la rue Carondelet la taxe spéciale de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt de ses obligations (bonds) de l'Etat, sur les mandats des encours payés, sur les certificats de dette et les mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur de tous les meubles et immeubles inscrits aux tableaux de 1867.
F. C. MAHAN,
Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nlle Orléans.

INJECTION RICORD.
UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord—Paris.
C'EST le seul remède infaillible pour la GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, Le FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.
Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, peuvent s'en servir sans le moindre souci.
La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des flueurs blanches, mal commun dans les climats chauds.
AVERTISSEMENT.—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. Le même inscription se trouve sur la coquerie.
MAUNSELL & BOGEL,
Agents pour la vente en ....

Candi "Barber Pole".
LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée

Vermicelli, Macaroni.
TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c., &c. constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.
TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Extrait de Café
CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.
NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital....................................$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000
Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.
B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. N. GANUCHEAU, secrétaire
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
Propriétaire.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU,
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDON,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Bienville et Dauphine.

AGENCE GENERALE

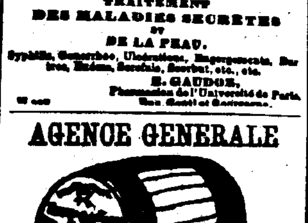

Eau-de-vie Cognac de Forgeais Fils
De Alphonse Cabanne,
Champagne Ubs Heidsick.
Porto de E. Canet.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
2fév—1an 27, Vieille Lev

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.
Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière..... arrivée de la Nlle-Orléans à St-Nazaire.
Passage dans une cabine 2d pont avant.... 105
Passage d'entrepont.... 100
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés au tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 20 % sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour sur l'un des bateaux de la Compagnie. Les billets de premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune restitution ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera Cruz.
Pour passage, s'adresser chez
VICTOR FERRILLIAT, Agent,
10 janv—1an—12lh 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 31 oct.
ST-LAURENT, capt. Bocandé, Samedi 14 nov.
VILLE-DE-PARIS capt. Surmont, Samedi 28 nov.
PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et un compreuant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Les médecins gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au consigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
5nov—12 V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.
Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.
Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
LE NEW-YORK..................Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN......................Capitaine H. A. Neynaber.
feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême, ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.
— Jours de Départ. —
DE BREME. DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre. vers le 20 décembre.
—PRIX DU PASSAGE—
De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:
Première chambre.............. en or — $150
Entrepont........................ en or — 45
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première chambre, en monnaie courante $50
Entrepont " " 20
Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
5nov Rue de l'Union, No 42.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS,
à UNE heure précise de l'après-midi.
Vitesse et excellents emménagements.
PREMIÈRES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York....... $100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, } do 115
A Paris, do 115
ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York....... $35
A Londres........ 40
Au Havre et à Paris........ 40
A Brême ou Hambourg........ 40
BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN: (entrepont): $40, en monnaie courante.
Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOTT & McKEEVER,
3 sept—1an No 108, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.
COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS
Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier. BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,
partiront du Havre chaque et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois à commencer le mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:
De Hambourg ou du Havre. | De la Nlle-Orléans ou le Havre.
Première cabine..$150 00 | Première cabine...$165 00
Deuxième cabine. 112 50 | Entrepont.......... 45 00
Entrepont.......... 55 00 |
Payable en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première cabine, $50 en papier | Entrepont, $20 en papier
$2 10 et 15 (?) pour le tonneau.
MAURY & CO.,
Agents de passage, No 191 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, 63 rue Carondelet.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux de passage de la Compagnie.
25 août En construction le vapeur SILESIA

Pour New York.
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,
SHERMAN, Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton,
partant de New-York et de la Nlle-Orléans.
Le Steamer
CRESCENT CITY,
Commandé par Wm Weir,
Partira de son wharf, au haut de la rue St-Louis, le SAMEDI, 7 novembre, à 8 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres..............$60 00.
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 126.
Le steamer SHERMAN suivra et partira SAMEDI 14 novembre.

Pour New York. directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
MARIPOSA,
Kimble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse le DIMANCHE, 8 novembre, à 8 heures A. M.
Passage.............................$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Ligne B Paquebots du Havre.
Le navire français, à 1 "LOUISIANA" capt Touffet, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.
S'adresser pour fret à W. R. BUDDENDORFF
161 Rue Commune.
Pour passage, ayant d'excellents emménagements s'adresser à bord au Poteau 17 2me District. 18 oct

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Comeau,
Le CAMELIA se relie au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part comme suit:
Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.
Les MARDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures.
Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 8heures A. M. et repartira de retour le même soir.
Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA, agent,
Rue de l'Union, Nos 18 et 20
N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer 2avril—1an

A LOUER.
DEUX MORCEAUX DE TERRE, non sujets à l'inondation, l'un connu comme l'ancien champ de course de la Louisiane, situé à la jonction du Chemin de fer de Pontchartrain et du Chemin de Gentilly, ayant 28 arpents de face sur le Chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur.
L'autre morceau est situé sur le côté opposé du Chemin, et comprend une orangerie, des écuries, &c.
S'adresser à O. HOPKINS,
18 oct—1m No 33 rue Union.

Changement de Local.
A. DUCHIRON, encanteur, et W. J. BEEBE, ont transporté leur magasin, du No 10 aux Nos 75 et 80 de la rue Tchoupitoulas, où ils se chargeront, comme par le passé, de la vente de produits, cargaisons, sucres et nc, propriétés foncières, meubles, etc. Les jours de vente sont: Les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS. Ils se chargeront également des ventes du dehors. 7 oct

JOSEPH MARISTANY Jr.,
Marchand de Vin en Gros.
Liqueurs, Whiskey Monongahela et Bourbon, Spiritueux, Cigares etc.
39...........Tchoupitoulas................39
Entre Natchez et Gravier Nouvelle Orléans.
20 oct 3m.

JOHN H. KEEP. JES. S. HOGAN
KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE,
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 28, de la rue Tchoupitoulas.
6 sept—3mo Nlle-Orléans.

AVIS DE SOCIETE.
LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale ROCA & ROVIRA pour le commerce du bois de construction et de tout ce qui se rattache à ce genre d'affaires. Ils occupent l'ancien local de Jos. Petit, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet, Vieux Bassin.
L. ROCA,
A. ROVIRA.
M'étant retiré de ce commerce, j'appelle respectueusement l'attention de mes amis et clients sur l'annonce de MM. Roca & Rovira qui le continueront à mon ancien local, à l'angle de la rue Robertson et de la Promenade Carondelet.
16 oct—1m J. PETIT.

Changement de Magasin.
MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 157 de la rue du Camp, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection de robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier, bile taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825,]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à Jeanober, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & Co.

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,
Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.
Eaux-de-vie en Bouteille et à l'acquitté.
SEULS AGENTS des MARQUES:
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC.
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBERG, "
HENRY SUTTON, "
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC.
L. O. LANTER, "
— IMPORTATEURS —
Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.
J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Dumet, "Lion's Brand"; P. F. Bragues, Ch. Preston, Larron de Fières, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie, le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.
Champagne.
Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Kër, Duborder et Fils; Ackerman Laurance, Mallory Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.
Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Guerre Joe et Fils. Bouchons, A. Dubosc;
Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Francesa, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

ANNONCES DIVERSES.

Whiskey! Whiskey!
LA maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.30 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 31, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de notre maison pour la Nouvelle-Orléans. 11 oct—1m

STEAM DYEING.
Teinturerie et Nettoyage, enseignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGENE GEORGGET.
Baisse de Prix.
CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soies apportées dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.
Paletot drap, mérinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons do 75 cts; Gilets do 25 ct.; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, balzoi, châles, teints en noir, 75 cts.; jupes de 50 cts.; Robes en soie en satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie teint en bon en violet, 1 25; en jaune ou vert, 1 50; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 1 00; en jaune ou vert, 1 50; en marron Bismark ou gris, 1 25, Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilet, vêtements Pardessus, Robes, Jupes, à 25, 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.
Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints. Gants nettoyés ou teints, 25 cts. 22 sept—3mo

Café Démocrate,
No 88..........RUE ROYALE..........No 88
(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)
W. G. MARE, Propriétaire.
LE public trouvera dans cet établissement le meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c 13 oct—3m

Pension Française,
TENUE PAR Mme J. MAHUC,
No 79 RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.
Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 8 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie, Chambres garnies. Prix modérés. 10 oct—1m

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.
LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison que
On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.
Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.
Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce souverain remède.
Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."
F. P. DUCONGE, Agent,
11sept—1an rue de Chartres, No 20, Nlle-Orléans.

Cincinnati, Louisville, &c.
Jour de départ, vendredi, 6 novembre, à 5 heures P. M.
Pour Cincinnati, Louisville et tous les débarcadères intermédiaires, le beau bateau neuf SILVER SPRAY, capitaine J. S. Patterson, B. Patterson, commis, partira ainsi qu'il est annoncé.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
C. G. WAYNE,
No 26 de la rue Natchez.

Grand Ecore.
PAQUEBOT hebdomadaire régulier — Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Montgomery—(Prenant du fret pour les débarcadères Boudin) Alexandrie, et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur GLIDE, capitaine James F. Mac, commis L. W. Cayson, partira ainsi qu'il est annoncé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord,
A. BRITTON & CO.,
No 22 de la rue de la Commune

Opelousas
Paquebot régulier d'Opelousas.
Jour de départ, vendredi 6 novembre, à 5 heures P. M.
POUR Washington, Port Barre et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur ANNIE WAGLEY, capitaine W. Burton, M. Keulson, commis. Pour fret ou passage, à bord.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Pour les Opelousas, Washington, Port Barre et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le beau bateau à vapeur CLEONA, dont le capitaine .... M. Leblanc, commis, partira ainsi qu'il est annoncé. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à .... LE CLERCQ, ... de Washington, tous les MERCREDIS à 5 heures. 17 oct

La Côte et Bayou Sarah.
Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine—Le steamer LAFOURCHE, capitaine J. A. Brown, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., et de retour, du Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

BAYOU SARA—Paquebot régulier—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures P. M.—Le steamer .... pour les Natchez, Bayou Sara, et tous les points intermédiaires ... et de retour tous les ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
JAMES LEAKE,
19, Nouvelle-Levée.

Le beau bateau à vapeur hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, capitaine W. R. Greathouse, commis J. A. Comstock, aide de MM. O. Laudry et S. Fortin, quittera Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir du vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O.MELANÇON,
No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche.
Paquebot de Lafourche et de la Côte.
Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS et JEUDIS à midi et les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS.
A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Aucoin, commis F. A. Charles, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau va jusqu'à Lockport.
Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3 nov—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Denvany, commis T. Nicola, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22oct—1m

NATCHEZ.
Paquebot de Natchez.—Jours de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur W. F.D. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.
GEO. D. HITE, agent,
No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS et
GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK,
Et tous les points intermédiaires de la ligne.
On donne des connaissements pour tous les points.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.
Les expéditeurs ne paient ni assurance, ni charroi, ni expédition, ni commission.
Les prix seront toujours aussi bas que les plus bas.
Pour plus de détails, s'adresser au bureau, au-dessous du City Hôtel, ou à la Boîte de la Poste de la Nouvelle-Orléans.
D. H. FEGER,
Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Esplanade, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et correspondra au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Algiers à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, en préviennent que la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peut faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Esplanade.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Salé, et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateaux à vapeur pendant tout l'hiver.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé aux livraisons.
G. W. R. BAYLEY,
Surintendant.

INSTITUTIONS

Collège de Ch. Caron,
Angle des rues Orléans et Remparts.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.
INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles.
Classes du jour:............... de $3 à $ par mois.
Classes du soir:............... de $3 " "
9nov—1an

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES
Nos 212 et 214 rue St Charles, et 201 rue du Camp.
Mlle M. A. BURR..........................Principale.
LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.
Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.
Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.
Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr au local de l'institution, où on pourra aussi se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte No 135.
13 août—3m—6 par sem

Institut St-Charles,
DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
104 et 106 rue Bourbon.
LA réouverture des classes dans cette Institution a eu lieu le 1er septembre.
Aux professeurs de musique, et si favorablement connu dans l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.
Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ses cours.
Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Bouisinière, lettre H. 1sept—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

INSTITUTION DERON.
INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,
No. 262, Esplanade, encoignure Prieur.
Cours Elémentaires et Supérieurs, en anglais et en français.
Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.
Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et 7 à 9.
La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

Collège Commercial de la Louisiane
RUE CARONDELET, No 33,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)
LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M. auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; S. B. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américains et étrangers, une méthode de calculs abrégée venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture sont données par le professeur. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 1 oct—6m

INSTITUTION CARNATZ,
267, au coin des rues Prytania et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.
L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.
Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux joint des facilités ... de la vente. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs parfaitement compétents et il embrasse les sciences, ... qui sont habituellement enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'Institution.

COLLEGE PASSE CHRISTIAN.
PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)
Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.
L'année scolaire commence le premier lundi de septembre et termine à la fin de juillet.
La Passe Christian étant reconnue depuis de longues années comme le lieu le plus sain et fréquenté durant la saison d'été par les familles les plus distinguées de la Nouvelle-Orléans et de ses environs, le Collège offre aux parents ... avantages ... Les branches supérieures enseignées dans les meilleurs collèges ... y sont ...
La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $150
Admission (qu'on ne paie qu'une fois), $10, et vacances au collège $40.
La musique et le dessin en paient séparément.
Les ... des élèves ... payés d'avance.
... Pour de plus amples informations s'adresser au Frère Président, Passe Christian (Miss.)

MR ALBERT FABRE, en sortant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans offre ses services au public comme professeur de Langues Anglaise et Française, de Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireront traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

I. O. O. F.
Au Public.
AVIS est donné que le 10 novembre prochain, la nouvelle salle des Odd Fellows sera dédiée, et les pièces ... occupées. Les personnes qui désirent assister à la cérémonie ... s'adresser au ...
COMITÉ D'ARRANGEMENT.

MACHINE A COUDRE,
DE GROVER & BAKER.
La seule machine adoptée pour toute espèce de coutures de famille.
Bureau et dépôt pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans. 1 oct—1m

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES —ET—
Importateurs et marchands de cafés et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.
Rue Tchoupitoulas No 42.
1er sept—1an

Banque de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.
CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le cours d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
N. AUGUSTIN,
17 juin—1an—4l 15 Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.
CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le cours d'une année à partir de cette date, où à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
GEO. A. FRERET,
18 juin—1an—4l 15 Caissier.

BANQUE DES MARCHANDS.
6 octobre 1868.
CONFORMÉMENT à un acte passé, le 5 septembre 1868, pardevant G. Le Gardeur Jr. notaire public de cette ville, les livres de souscription seront ouverts tous les jours, au local de cette institution, du 6 octobre au 6 décembre 1868, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, pour la vente de trois cent trente mille cinq cent cinquante piastres ($330,550) d'actions—montant de l'augmentation du capital de la dite banque, lequel sera divisé en actions de $100, payables comme suit:
Vingt pour cent au moment de la souscription et ensuite dix pour cent tous les mois, jusqu'à parfait paiement.
Par l'article 8 de la charte de la banque, les actionnaires actuels auront le privilège, pendant soixante jours, de prendre des actions additionnelles en proportion de leurs actions actuelles.
TH. J. DIX,
8 oct—1v4l J et V—2m Caissier.

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES
LE Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 2 heures. 14 janv—1a

Avis.
PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la société GARNER, WYNN & Co est dissoute aujourd'hui.
GEO. G. GARNER,
C. McCARTY,
Associés survivants.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.
Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de groceries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 66 de la rue de la Commune et 46 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.
GEO. G. GARNER,
C. McCARTY.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.
4000 barils chaux Thomaston, Cape,
1000 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils souffre,
300 barils huile de graine "winter strained,"
75 do huile de baleine,
25 do huile de spermaceti,
15 do huile de graine de coton, clarifiée,
50 do et 1000 caisses huile de charbon,
300 rouleaux chanvre Ilo de Russie et du Kentucky,
Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de sucreries.
Huile de moulin à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer,
300 barils Ciment Rosendale et Louisville,
300 barils Plâtre de Paris,
Soude, Huile de Palme Cariset et Résine,
Poix, Goudron et Térébenthine.
En débarquement et à vendre par
KEARNY, BLOIS & CO,
No 63 de la rue des Magasins.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867.......................... $321,000 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payés dans la même période............ 217,740 70
Actif le 31 décembre 1867.................. 272,726 08
Cette Compagnie continue à assurer, aux taux moyens de prime, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.
ALFRED MOULTON, Président,
Wm M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.
—Directeurs—
J. M. Allen, J. H. Ledwidges, E. K. Converse,
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
S. P. Bidell, John F. Morre, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. E. Isambour, Jos. C. Rogers,
12 fév—11 m à L 2 sem

VENTES JUDICIAIRES.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. THOMAS ASKEW.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,669—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 470 borné par les rues Bertrand, Bolivar, Perdido, et Poydras, mesurant 30 pieds sur 122 pieds et assessé à $400 suivant le rôle déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17 3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. FRANÇOIS AUGUSTE.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 20,318—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 36, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, de Chartres et Royale, mesurant 40 pieds sur 127 pieds et assessé à $3,000, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17oct—17,3,13 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs SAML. L. BISHOP.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. — No 20,319 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 40 borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, des Orangers et Race, mesurant 53 pieds sur 100 pieds et assessé à $7000 suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17—3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs CHRISTIAN BOYE.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, No 20 370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 38 borné par les rues Royale, Bienville, de la Douane et Passage de la Bourse, mesurant 32 pieds sur 128 pieds et assessé à $25,000 suivant le rôle d'assessement de 1868, déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Aussi, la propriété dont description suit: Ilet No 38 borné par les rues Bienville, Royale, de la Douane et Passage de la Bourse et assessée à $12,000 suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs SAML DOWTY.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 45, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Soraparu, mesurant 32 pieds sur 100 et assessé à $1 000, suivant le rôle d'assessement de 1868 déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Aussi la propriété dont suit la description, Ilet No 45, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Soraparu, mesurant 32 pieds sur 100 pieds et assessé à $1 000, suivant le rôle d'assessement de 1868, déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17—3,13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, vs. Mrs SAMUEL DOWTY.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 21,718—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 45, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Soraparu, mesurant 32 pieds sur 100 pieds et assessé à $1 000, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—33, 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs WILLIAM GOLDING Sr.
TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 24,239—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 446, borné par les rues Peters, Foret, Calliope et Delord, mesurant 45 104/42 pieds sur 63 52 64/64 pieds et assessé à $3,000, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17,3,13 Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs JOSEPH GOETZ.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, No 25,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI dix huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 271 borné par les rues de l'Orleans et St Anne et assessé à $1,200, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17 3 13 nov Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs JEAN MONTAGNE.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17 146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 239 borné par les rues Roman, Prieur, le Chemin du Bayou et la rue de l'Hôpital mesurant 30 pieds sur 120 pieds et assessé à $600 suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17 3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs ROBERT MOORE.
QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 207 borné par les rues de Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette, mesurant 28 pieds sur 85 pieds et assessé à $2 000, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Aussi, la propriété dont description suit: Ilet No 30 borné par les rues Abondance, Laurel Bourse, Philip, mesurant 32 pieds sur 100 pieds et assessé à $1 000 suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17 3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs LOUIS MATHEW.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 18,...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 1,781, borné par les rues Bagatelle, de l'Union, de l'Agriculture et de l'Abondance (10 lots) et assessé à $900, suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17—3,13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs PIERRE LACOSTE.
QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 20,785—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 10 borné par les rues Marigny, de Chartres, Mandeville et Decatur, mesurant 31 pieds sur 120 pieds et assessé à $1,500, suivant rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Aussi, la propriété dont description suit: Ilet No 374, borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, des Remparts et St Claude, mesurant 28 pieds sur 83 et assessé à $1 500, suivant rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—7, 13 nov Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs ARMAND MERCIER.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,285—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:
Située dans le District d'assessement No 3, faisant face au Bayou St Jean, mesurant 120 pieds sur 120 pieds et assessée à $600 suivant le rôle d'assessement de 1868 déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17—3 13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS vs SAML. P. RUSS.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans, No 19,153—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI dix huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Ilet No 217 borné par les rues St Charles, Carondelet, St Joseph et Julia, mesurant 108 pieds sur 119 pieds et assessé à $20 000 suivant le rôle d'assessement déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17oct—17,3,13nov Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs. LOUIS BURGOI.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21356—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix huit de novembre 1868, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Bornée par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et le Passage Rousseau, mesurant 330 pieds sur 150 pieds, et assessée à $400, suivant le rôle d'assessement de 1868, déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Aussi, la propriété dont description suit, bornée par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois et le Passage Rousseau, mesurant 150 pieds sur 150 pieds, et assessée à $400, suivant le rôle d'assessement de 1866 déposé au bureau du Trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17oct—17,3,13 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS vs FLORENCE ZORN.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 21,731—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, dix-huit de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit: borné par les rues Dryades, des Remparts, Terpsichore et Euterpe mesurant 32 pieds sur 128 pieds et assessé à $4,000 suivant le rôle d'assessement de 1868 déposé au bureau du trésorier de cette ville.
Aussi, la propriété dont description suit: bornée par les rues Dryades, des Remparts, Félicité et Euterpe, mesurant 31 pieds sur 128 et assessé à $4,000 suivant le rôle d'assessement de 1866 déposé au bureau du trésorier de cette ville.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
17 oct—17,3,13 nov Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN GEDDES vs PETER KLINE.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 16,030—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, Geo. W Avery ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le MARDI, huit de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Suzette, Tchoupitoulas, de la Nouvelle Levée et Benjamin. Le dit terrain est désigné par le numéro Huit et mesure cinquante cinq pieds six pouces de face sur la rue Suzette, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Robert Patterson et Wm. C. Patterson, suivant acte au rapport de Stuart H. Lewis ci-devant notaire public en cette ville, en date du 3 mai 1850.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
6 nov—6,15 21 28—dec 8 Shérif de la paroisse d'Orléans.

PATRICK HALPIN & JAS. A. MORAN vs. WILLIAM CONWAY.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,348—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-sept de novembre 1868, à 4½ heures P. M., sur les lieux ci après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds d'une distillerie située à l'angle des rues Julia et du Bassin, dans le Premier District de cette ville, comprenant toute propriété, les meubles et effets qui s'y trouvent, appartenant au défendeur.
Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
5nov 6,10,12,14,17. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John T. Hanna vs. Patrick Burns et Ann Cain sa femme.
SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 212—(No 16,149. Troisième Cour de District)—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette (autrefois Hevia) et Girod.
Le dit terrain mesure quarante quatre pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent quatre pieds.
Ensemble avec les édifices en briques à trois étages qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.
Cette propriété appartient à la défenderesse la dite Dame Ann Cain, épouse de Patrick Burns, au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Armand Pitié, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 28 février 1867.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
30 oct—30 nov 5,14,22,30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

MIGUEL PIRIS vs. La dame EMMA LETZELTER.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 115—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
La moitié d'une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Johnson, de la Douane et Galvez, mesurant vingt huit pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Johnson, sur quatre-vingt quatre pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie de deux certaines portions désignées par les numéros dix-sept et dix-huit de l'îlet numéro trente-et-un, d'après un plan dressé le 16 de juillet 1861 par L. D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de P. C. Cuvellier notaire public en cette ville, par acte en date du 16 décembre 1861.
La dite portion de terre, étant la moitié du côté de la rue Douane.
Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent (s'il y en a) et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant sans exception ni réserve.
Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de J. A. Ehrhardt, suivant acte au rapport de J. Cohn, notaire public en cette ville en date du 4 mai 1867.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
3oct—30,4,14,22,30. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu F. O. WOODMAN décédé
DEUXIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 29 7..—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 d'octobre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI sept de novembre 1868 à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, ci après désignés, à la vente publique et adjudication de:
Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des Promenades du Collège et Prytanée, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Séquestrés dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

HENRY EICHEL vs TERRANCE GOYLE, père de la mineure Marie Anne Goyle et Bernard Monaghan, père du mineure Charles Léonard Monaghan.
CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 74—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI trente de novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un certain terrain situé dans le faubourg Lafayette, maintenant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième et de la Levée et le Chemin Public, et désigné par le numéro Dix-Huit. Le dit terrain mesure trente-cinq pieds de face sur la Levée, et sur ..., d'après un plan dressé le 26 février 1840 de.... G. Stringer, ci-devant notaire ...
Ledit terrain mesure vingt cinq pieds et trois pouces de face au Chemin Public et courant dans la profondeur jusqu'à la ligne du terrain appartenant à W. Lewis, sur une profondeur de cent trente six pieds deux pouces entre lignes parallèles avec ... ayant une largeur ... dans la ligne ..
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.
Cette propriété appartient à défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite, de Lucius et Henry A ... suivant acte au rapport de J. F. Coffey ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 décembre 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
30 oct—30 .. 14 22 20 nov Shérif de la paroisse d'Orléans.

EUROPE BENNETT vs HENRY HILLEBRANDT.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, cinq de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
DEUX TERRAINS situés au faubourg de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Religieuses, St-James, de Rousseau et Tchoupitoulas et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan dressé par Gillet ... voyer, annexé à un acte au rapport de Félix de Armas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 27 mars 1851.
Le numéro Un mesure trente pieds de face à la rue des Religieuses, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds sept pouces et six lignes du côté de la rue Rousseau, et cent vingt-neuf pieds du côté de la ligne limitrophe du numéro Deux.
Le numéro Deux mesure trente et un pieds un pouce et un quart de pouce de face à la rue des Religieuses, ... pieds six pouces et six lignes de face à la rue ... et une profondeur de cent vingt neuf pieds ...
Ensemble avec toutes les améliorations ...
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de Wendelin Roth, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier notaire public en cette ville, en date du 25 janvier 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
5nov—4,13,22 28 dec 5 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CLAUDE FOULON vs AUGUSTE MANNESSIER.
SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI Cinq de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Chemin ... et désignés par les numéros ... d'après un plan ... annexé à un acte au rapport de Charles A. Taillot, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 25 mai 1856.
Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:
Le No treize mesure vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Philippa, trente-neuf pieds six pouces et deux lignes de profondeur et trente-cinq pieds de largeur ... d'une allée de douze pieds de large conduisant à la rue Philippa à la rue Baronne, de quarante deux pieds dix pouces de profondeur sur la ligne intérieure du côté de la rue de la Commune, limitrophe du No vingt six et vingt-cinq pieds de largeur derrière.
Et le No quatorze mesure vingt-six pieds de face ... dite allée ... vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Ladite allée est en commun avec d'autres terrains ainsi qu'il appert du plan susrelaté.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une jolie maison basse en briques à deux étages, dépendances et appartenances.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. W. Walker suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 22 mai 1860.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
5 nov—5,12,21,28—5 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E J WENCK vs M. GRAFF—No 172. Le même vs le même—No 173. Uranie Dubuclé vs le même—No 227.
TROISIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable John P. Montamat, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, dans le Second District de cette ville, SAMEDI le vingt huitième jour de novembre 1868, à midi de la propriété suivante, savoir:
Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, ensemble avec tous les droits privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, située dans le faubourg Tremé, Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Bayou Ursulines et Marais mesurant mesure française, 35 pieds 5 pouces de face sur la rue Tremé ... 10 pouces de profondeur sur la ligne ..., 3,5 pieds 5 pouces dans le fond ...
..., titre à lui donné et déposé en l'étude de O. De Armas notaire public en cette ville. Cette propriété a été acquise par le défendeur de Joseph Chaffeaux et Françoise Charpiat, par acte par devant Joseph Cohn, notaire public, en date du 2 février 1860.
CONDITIONS — Une somme au comptant suffisante pour payer les réclamations des demandeurs d'aujourd'hui, la somme de cent cinquante piastres ($150) avec cinq pour cent d'intérêt du sept mai 1868 jusqu'au jour de la vente, aussi qu'une somme de cent vingt cinq piastres ou plus pour payer les frais du constable, ainsi que les judiciaires taxés, etc, etc.
2o L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire daté du 2 février 1860, pour la somme de ($...) deux cent quatre vingt piastres avec frais et intérêts par devant Joseph Cohn, notaire public.
3o La réserve en prise par le défendeur sur la même avec pluralités en la somme de ($1100) onze cent piastres avec frais et intérêts.
4o La réversion de l'hypothèque donnée par Choffeaux & Charpiat en faveur de F. Wolf par acte pardevant A. Ducloux notaire public, en date du 12 juin 1862 pour garantir le paiement de la somme de ($1,800) dix-huit cent piastres avec frais et intérêts.
Balance comptant, en billets du Trésor des E. U.
Acte de vente y compris les timbres de revenu intérieur des E U, aux frais de l'acquéreur.
J. A. MOLAISON,
3nov—7 14 28 nov Constable

A. Elmer Hader & Co, vs la Dame Mathilde Fortier (veuve d'Edmond Fortier.)
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI deux de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Tremé, St-Philippe et St-Claude, et mesurant, mesure française, quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles borné d'un côté par la propriété de A. Chevalon, ou ayant cause, et de l'autre côté par la propriété des héritiers Moutes et Ed. Lavigne ou ayant causes, et dans le fond par la propriété de la Dame Blondeau ou ayant cause.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison de résidence, en briques, à deux étages, couverte en ardoise, jardin avec grillage en fer sur la devanture, dépendances et appartenances et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.
Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession de Bergamini Sur, suivant acte au rapport de Aimé Kerr notaire public en cette ville, en date du 1er juillet 1867.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL,
31 oct—31 nov 8 ... dec 2 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JACOB OTT Entrepreneur,
REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE,
Fait et répare les Caves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.
13 nov—1an

VENTES A L'ENCAN

C. H. GARTRELL.
Encanteur et Marchand Commissionnaire.
166.........SUD GRAVIER.........166.
Entre Camp et Magasins.
Il donnera toute son attention aux ventes du dehors. Avances libérales sur consignations. 5nov—1m

PAR E. ROGER & CO
VENTE SANS RESERVE POUR CLORE DES CONSIGNATIONS
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR E. ROGER & CO.—H. Samory, encanteur—SAMEDI, 7 novembre, il sera vendu, à 10 heures précises, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—
500 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants, reçu directement des manufacturiers par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.
L'attention particulière des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente qui sera sans réserve. 6 nov

Chapeaux, Linge fait et Sacs de Voyage.
PAR E. ROGER & Co.—Henry Samory, encanteur—SAMEDI, 7 novembre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 douzaines chapeaux, comprenant un assortiment général.
—Aussi—
100 lots linge fait, de coton.
—Et—
Une factorie sacs de voyage.
Conditions à la vente. 6nov

PAR H. SCOTT.
Grande vente de Marchandises sèches, Habillements, Lingerie Chapeaux, Articles de fantaisie, "Notions", etc., etc., à l'encan.
PAR H. SCOTT, H. Marks, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 6 novembre 1868, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 48 de la rue de Chartres—
500 lots de marchandises sèches assorties, comprenant: Indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, cotons à draps et à chemises, marchandises sèches, lingeries, plaids, gingas, cosimirs, satinets, moleskins, bonneterie, etc., etc.
Un fort lot d'articles de fantaisie et de modes qui viennent d'être reçus; chapeaux de velours et de peluche, etc.
325 lots d'habillements, venant d'être reçus, convenant au détail de la ville et de la campagne.
Une grande facture de lingerie et de chapeaux.
Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 5 nov

PAR J. DEJAN JR.
Meubles de salon et de chambres à coucher en acajou; Meubles "cottages" points, à l'encan.
PAR J. DEJAN Jr., Encanteur—Bureau et entrepôt No 183 de la rue Gravier—Il sera vendu, VENDREDI, 6 novembre 1868, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet:
4 beaux meubles de chambres à coucher en acajou,
3 do do de salon,
4 meubles "cottage" peints.
Buffets en acajou et en chêne, à dessus en marbre; tables à allonge, bois de lit français en acajou et en noyer, coffre-forts simples et doubles, matelas, oreillers, etc; meubles de bureaux, quincaillerie, verrerie, etc., etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5nov.

PAR LOUIS STERN & BRO.
A L'ENCAN.
Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR LOUIS STERN & BROS.—M. Stern, encanteur.—
200 caisses bottes, souliers et brodequins.
Il sera vendu, VENDREDI 6 novembre, 1868, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan, Nos 33 de la rue des Magasins et 26 de la rue Gravier—
200 caisses bottes, souliers, brodequins, balmorals et guêtres congress—un grand et bon assortiment pour hommes, jeunes garçons et jeunes gens, dames, femmes, demoiselles et enfants.
Ces chaussures conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne, elles ont été reçues par les derniers steamers, directement des manufactures, et méritent l'attention des acheteurs. 5 nov—

PAR D. E. MORPHY
100 balles Toile d'emballage de l'Inde.
PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 7 novembre 1868, à 11 heures et demie du matin, à l'entrepôt St-Louis—
30 balles toile d'emballage de l'Inde—Immédiatement après, à l'entrepot l'alcon—
40 balles toile d'emballage de l'Inde.
Conditions—Comptant. 5 nov

Cigares! Cigares! Cigares!
PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 6 novembre 1868, à 11 heures du matin, pour compte des consignations, au magasin No 87 de la rue des Magasins—
200 m cigares de différentes qualités et marques dont quelques-unes sont très bonnes—400 livres tabac Killikinick.
Conditions—Comptant. 5 nov—

PAR S. GUINAULT
MEUBLES MEUBLES
PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau coin Passage de la Bourse et Bienville—VENDREDI, 6 novembre 1868, il sera vendu, à 10 heures, au No ...
Un lot de beaux meubles transporté à son magasin d'encan pour commodité de vente, comprenant en partie: belles chaises et un sofa en acajou, chaises et sofa en bois de rose, armoires, tables à dessus en marbre et à dessus ordinaire, commodes, bois de lit en acajou, miroirs, bureaux, chaises, tables, matelas, et d'autres articles.
Aussi—Un mean Sque tapis.
Conditions—Comptant. 4 nov

PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de BERNARD TURPIN.
Excellente Occasion.
Manufacture de Chocolat, Confiseries, &c.
PAR EUG. TOURNÉ, encanteur, No 86 rue Vieille-Levée—JEUDI, le 12 novembre 1868, à midi, il sera vendu sur les lieux,
Le bel établissement de chocolat et confiseries de M. F. Gisolon, situé rue Royale No 119 entre St Louis et Toulouse.
Ensemble tous les appareils perfectionnés et nouvellement montés, machine à vapeur de la force de huit chevaux, installations, stock de marchandises, etc.
Conditions à la vente.
Note—On peut visiter l'établissement tous les jours. 3 nov—

Vitres. Vitres.
VENTE PAR CATALOGUE.
PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur, 86 rue Vieille-Levée—MARDI, 10 novembre 1868, à 11 heures, il sera vendu au magasin de Monsieur M. Wm. H. Vredenburgh, No 28 rue Peters, il sera vendu à l'encan, pour compte de qui il appartiendra
1000 caisses vitres françaises de dimensions assorties de
8 x 10
9 x 12
8 x 12 } chaque caisse contenant 50 pieds.
9 x ..
Ces vitres sont de la meilleure qualité, en bon état et conviennent aux besoins les plus sévères.
Conditions—Jusqu'à $300 comptant; au-dessus de $300, crédit de 4 mois, pour papier à la satisfaction du vendeur.
Les catalogues seront prêts le 5 novembre.
31 oct—1, 3, 6, 7, 8, 10 nov

PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
Meubles. Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 7 novembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 27 de la rue du Camp—
Un assortiment général de Meubles.
—TELS QUE—
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, fauteuils, chaises, buffets, étagères et autres meubles de salon, tapis, tables de centre à dessus de marbre, bois de lits en différents bois, matelas, oreillers, traversins, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.
Également une collection de plus de 1,000 livres reliés, volumes ... de tous les auteurs.
—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. 5nov

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE
Élégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c, à l'encan.
PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 7 novembre, à 11 heures du matin, au carré No 27, rue du Camp, ...
Élégants chevaux appareillés,
de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.
AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 5nov

PAR G. DE FERIET.
Propriété améliorée de valeur, située rue Ste-Thérèse entre St Thomas et Tchoupitoulas.—Succession de JOSEPH STEIL—No 34,362.
PAR G. DE FERIET, encanteur,—Bureau No 86 rue Bienville—SAMEDI, le 7 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'honorable L. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la dite succession:
Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Bellechasse et Ste-Thérèse, ayant 28 pieds 3 pouces, 2 lignes de face à la rue Ste Thérèse, 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur du côté de la rue St-Thomas, 57 pieds, 6 pouces de profondeur de l'autre côté et face à une allée de 20 pieds de large, courant sur la rue St-Thomas et donnant sur la rue Tchoupitoulas, et 25 pieds 3 pouces et 6 lignes de large sur la ligne du fond.
Les bâtisses et améliorations comprennent
1o Une maison en briques à deux étages, couverte en ardoise, contenant, au rez-de-chaussée, une grande chambre servant de forge, et au premier, un corridor, 4 chambres et une galerie, également, un grand attique;
2o Dans la cour, une maison en briques à deux étages, contenant deux chambres;
3o Une maison en bois à deux étages, contenant 4 chambres à feu;
4o Un grand hangar couvrant toute la cour, 2 citernes, lieux d'aisance, &c.
Conditions—La moitié comptant; la balance à un an de crédit, en 3 billets hypothécaires du même montant chacun, portant huit pour cent d'intérêt de leur date jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée à la curatrice, et on ne pourvoira judiciaires, l'acquéreur sera tenu de payer cinq pour cent de frais d'avocat sur le montant recouvré. Les dites commissions d'avocat seront également garanties par hypothèque.
Acte de vente, avec timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant Alf J. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur 6 oct—6,10,17,24,31—nov 7

Très joli cottage situé rue des Bons Enfants entre Moot que et Prêtes—Succession de MARY GRATTEN Veuve de J. W. Westcombes—No 30,128.
PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 86 de la rue Bienville—SAMEDI, le 14 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre de l'honorable Louis Duvigneaud, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 octobre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la dite succession:
Un terrain situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues des Bons Enfants, Amour, Fortes et Musique. Le dit terrain est désigné par le No 2 et également par le No 7, conformément à un plan dressé par L. Burgh, voyer, le 21 février 1836, suivant lequel il mesure 29 pieds de face à la rue des Bons Enfants sur 127 pieds 7½ pouces de profondeur. Les bâtisses comprennent un élégant "cottage" ayant une galerie de devant, 3 chambres, une cuisine, un hangar, une citerne, lieux d'aisance, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12oct—13 17 24 31 7 et 14 nov

Vente de Marchandises saisies.
Douane des Etats-Unis—Nlle-Orléans.
Bureau du Collecteur, 21 octobre 1868
CONFORMÉMENT à la section douze de la loi du Congrès, approuvée le 18 juillet 1866, les marchandises suivantes, après décrites seront vendues, à l'enchère publique, à l'entrepôt No 1 bâtisse de la Douane, le VENDREDI, 6 novembre 1868, à 10 heures du matin:
9 juillet 1868, pas de marques, 5 bouteilles kirsch, navire Olinda, violation de la section 1 de l'acte du 28 juillet 1866.
16 juillet 1867, marqué A. 4 barils sirop de jus de canne, 12 demi barils de sirop de jus de canne, steamer Trade Wind, violation de la section 1 de l'acte du 30 juin 1864.
10 août 1868, marqués B sous T. P. Y, 1 caisse (375) cigares, steamer Guyane, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.
21 avril 1868 marqués P D, 2 bortlisots (15 gallons et demi) sherry, 1 caisse vin de Florida et 1/2 pièces, pas de marque, navire Prima Donna, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.
21 août 1868 pas de marques, 4 barriques et demis de rhum, navire Isabella, violation de la section soixante huit de l'acte du 2 mars 1799.
7 septembre 1868 pas de marques, 1 caisse absinthe, 7 billets de billard, navire Elisa, violation de la section 24 de l'acte du 2 mars 1799.
PERRY FULLER,
21oct—24,29,6nov. Collecteur

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.
LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, donne les bureau sont au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle est prête à payer toutes les pertes sur des marchandises assurées à New York, Liverpool, Londres et au Havre, ... de cette compagnie ... du Bureau d'Assurances de la Nlle Orléans.
Nlle Orléans 1 octobre 1868
16 oct—1sem ... puis 2 m, 4 p sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.
Grande vente importante et à crédit
De Draps et Casimirs fins français, Soieries à doublures, Velours, Doeskins, Etoffes à gilets de dessous.
—Egalement—
Toute espèce d'Etoffes de tailleurs.—C'est un stock entier importé de France par les MM. Dumas Frères.—Vente pour cause de liquidation
PAR VINCENT & Co., W. P. Vincent, encanteur—Il sera vendu, le MERCREDI 11 novembre 1868, à 10 heures, au magasin des importateurs MM. Dumas Frères, No 20 de la rue de Chartres—Tout le stock de marchandises importées récemment de France.
—Comprenant en partie—
DRAPS et CASIMIRS français fins d'Elbeuf, MUSCOWA à habits noirs de laine, CACHEMIRES, CASIMIR EDREDON, PEAUX DE DAIM, DRAPS Whitney, ETOFFES à gilets de dessous, VELOURS, SOIERIES à doublures, SILESIAS.
Egalement—Un assortiment complet de ETOFFES DE TAILLEUR, choisies expressément pour ce marché, et
1 comptoir, Coffre-fort, &c., &c.
Les catalogues seront prêts et on pourra examiner les articles le jour de la vente.
Les conditions de crédit seront libérales et annoncées à la vente. 6nov

PAR HOFFMAN MARKS & CO
Marchandises Sèches, Lingerie et Marchandises avariées.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Aleg Levy, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 6 novembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres,
Casimirs, satinets, doeskins, draps, jeans, serviettes, flanelles Rob Roys, molletons et flanelles Opéra, mérinos, mousselines laine, popelines, alpagas noirs et en couleur, baptistes, indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, cotons à draps, dentelles, stripes, coutils à matelas, plaids, ... bas et chaussettes, habillements, robes, jupons balmorals, couvertures grises et cotons, serviettes, linge de table, bonneterie, gants, sac, mouchoirs, cravates, ... etc.
—Egalement—
1 caisse indiennes Sprague,
1 balle flanelle rouge,
2 do couvertures grises, } avariés.
5 pièces gingas coton.
Conditions à la vente. 6 nov

PAR O. VALETON.
Patates. Patates.
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, Encanteur—VENDREDI, 6 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, sur la Levée, au pied de la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—
116 ... PATATES.
Conditions comptant. 6 nov

Jambons. Jambons.
Pour le compte de qui il appartiendra.
PAR O. VALETON, encanteur—SAMEDI, 7 novembre, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu au No 71 de la rue Poydras, entre Tchoupitoulas et Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—
16 tierçons jambons gâtés en sucre.
Conditions—Comptant. 6nov

PAR CHARLES E. FORTIER
Vente positive de deux magasins dans la rue de la Levée entre les rues Champs-Elysées et Marigny, en face du marché du Port, dans le Troisième District.
PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—SAMEDI, 7 novembre 1868, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, sans réserve—
Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de la Levée, Marigny, Victoire et Champs Elysées. Lesdits terrains sont désignés par les Nos. 2 et 3 sur un plan dressé par C. A. de Armas, le 9 novembre 1856 ils ont les dimensions suivantes: Le terrain No 2 a 16 pieds de 10 pouces et 1 ligne de face à la rue de la Levée, sur 62 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Le terrain No 3 a 16 pieds 5 pouces de face à la rue de la Levée, sur 62 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, le tout mesure américaine. 2 magasins à ... dessus.
Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées. En cas de procès, les acquéreurs devront payer cinq pour cent (honoraires d'avocat) sur le montant réclamé. Ils assumeront le paiement des taxes de 1868.
L'acte de vente, y compris les timbres, pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 nov

PAR A. DUCHIRON
GRANDE VENTE D'ACAJOU.
PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 10 novembre 1868, à midi, au moulin Marigny, rue St-Joseph, près la Levée—
40,000 pieds acajou de Minatitlan, parfaitement propre, en planches depuis 1/2 de 1 à 8 pouces, longueur ordinaire—en lots au gré des acheteurs.
Egalement—une jolie petite goélette de 13 tonneaux. Pour les détails, s'adresser à
A. DUCHIRON, Encanteur.
11 oct—J D Nos. 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas.

PAR C. E. GIRARDEY & CO
Jolie maison "Cottage," au No 273 de la rue de la Commune—Succession de PHILIPPE B. FITZSIMMONS No 30,... Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO, encanteurs—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1868, il sera vendu à l'enchère publique, au comptant, la propriété de Philippe B. Fitzsimmons, décédé—la propriété suivante:
UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Commune, Gasquet, Claiborne et Dryades. Le dit terrain est désigné par le No 16. Il mesure 22 pieds de 4 pouces et 7 lignes de face à la rue de la Commune, sur 106 pieds 11 pouces de profondeur du côté de la rue Gasquet, de l'autre côté, 7 lignes de face en arrière, ... ayant une jolie maison "cottage" de ... désignée par le No 273 de la rue de la Commune.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1868.
Les actes de vente et les timbres des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant ... notaire public. 5 nov—5,14,21,28—5déc

Deux maisons "cottages" dans la rue Jackson—Succession de GEORGE HUGHES—No 2,3 4—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs—Nicholas J Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu à l'enchère publique, au comptant, la propriété de la succession de George Hughes décédé—la propriété suivante:
Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Josephine, Laurel et White. Le dit terrain est désigné par le No ... Il a 32 pieds 2 pouces de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, avec 2 maisons cottage en bois dessus, etc.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1868.
L'acte de vente et les timbres des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant ... notaire public. 3nov—14,21,28—5déc

SUCCESSION DE JAMES DRUMMOND
No 27,397—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & CO, Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau, No 17, Place de la Bourse—SAMEDI, 21 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre le Canal et la Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 10 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour la succession de James Drummond
1o—Le lot de terre désigné par le District de cette ville, désigné par le No 215, dans l'îlet borné par les rues Magasins Camp, Julia et St-Joseph, ayant 23 pieds, 4 pouces de face à la rue des Magasins, sur 139 pieds de profondeur (mesure française), et avec une profondeur de 106 pieds.
2o—Un morceau de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Benton ou Bacchus, Apollon et Carondelet, ayant 30 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, ... par les rues Bacchus et Barraune, ... de profondeur ...
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. L'acquéreur assumera les taxes de 1868. Actes de vente et les timbres des Etats Unis, aux frais des acquéreurs, notaire public. 5oct—23, 14, 21, 28

Emplacement pour Grocerie et Résidence à l'encoignure des rues Erato et Liberty — Et Terrains sur le Chemin de Gentilly—Succession de JEAN JOSEPH MONIOTTE—No ... Cour de Paroisse de Pointe-Coupée, Louisiane.
PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 Passage de la Bourse—SAMEDI, le 21 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. Bonnechaud, Juge de la dite Cour de Paroisse de la paroisse de Pointe Coupée, La., daté à Pointe-Coupée le 13 octobre 1868, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après désignées appartenant à la succession de Jean Joseph Moniotte décédé, pour opérer un partage entre les héritiers de la dite succession—
Trois portions de terre situées dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberty, Franklin, Erato et Thalie, désignées par les lettres A B et C sur un croquis par Pilié & Murrey, attaché à l'inventaire de la susdite succession.
Le lot A forme l'encoignure des rues Liberty et Erato et mesure 28 pieds, 1 pouce de face à la rue Liberty sur 57 pieds, 3 pouces de profondeur et face sur la rue Erato, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison basse ayant une chambre arrangée pour une grocerie devant, 2 chambres dans le fond et une cuisine à un étage ayant 2 chambres; 2 citernes. Connue par le No 341 rue Liberty et formant l'encoignure de la rue Erato.
Le lot B adjoint le susdit terrain et mesure 28 pieds 11 pouces de face à la rue Liberty sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds 3 pouces. Les améliorations consistent en une maison basse (double) en briques, ayant 4 chambres, une cuisine à un étage ayant 2 chambres; citerne, cour pavée et connue par le No 347 rue Liberty.
Le lot C adjoint les susdits terrains dans le fonds et mesure 57 pieds 4 pouces de face à la rue Erato sur une profondeur entre lignes parallèles de 64 pieds. Les améliorations consistent en une grande maison basse en bois ayant 4chambres, cours pavées, 3 citernes, etc, et divisée en 4 logements, et désignée par les Nos 330 à 336 rue Erato.
Les susdits terrains sont les subdivisions des dits terrains originels, Nos 11 & 12.
2o Deux lots de terre à Gentilly, faubourg Tremé, Second District de cette ville, désignés par les Nos 4 & 5 de l'îlet "B" sur un plan par De Armas, 15 février 1833, déposé au bureau de E. E. Holland, notaire, comme plan No 34. Les dits terrains mesurent ensemble chacun 58 pieds 4 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de Gentilly, 63 pieds, 6 pouces de profondeur, et mesurant ... pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne de la rue No 8.—108 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne des terrains Nos 6, 11 & 12. sur 2 pieds 3 pouces et 1 ligne ... de la rue Gay.
Conditions de la vente—1/3 du prix de l'adjudication comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et la balance à un et deux ans de crédits, du jour de la vente. Les acquéreurs devront faire leurs billets endossés ... payables à leur propre ordre et endossés par eux, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale et privilège des vendeurs ...
Les améliorations devront être assurées à leur entière valeur et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes de 1868. Actes de vente et les timbres de Revenu des Etats-Unis aux frais des acquéreurs, pardevant T. O. Stark, notaire. Se. Deux scripts de "Home Mutual Insurance Company" de la Nouvelle-Orléans—Un, No ... de l'année 1866 pour $20— et un No ... de l'année 1867 pour $20.
Conditions pour les scripts—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.
21 oct—21,31—7,14,21 nov

CONSULAT DE FRANCE
Avis Mensuel. Novembre 1868.
Sont invitées à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—ou ... de leur succession, ceux de leurs héritiers ...

A	J
Antonne Jean Joseph	Justa Charles
Arnaud Désiré	L
Aaun Jean	Le Boul Eugène
B	Lewkowski Auguste
Bartholome Henry Guillaume	Lacoste aliné Mouton de la Claie
Blondel Charles	Lapeyrolerie Jean
Bach Charles	Laurent François Mme née Suisse
C	Ledman Nicolas
Castera Jean	M
Canova Mme veuve née Bergerol	Martin Jean Claude
Cayot Mme veuve née ... Marie	Morel Adèle Mlle
Cardaillac François	Montaud Jean ...
Colin Frederic, de la Chevière Commandé Lse	Mondala Mme née Vincent
D	Moutcort Céleste Auguste
Duclaslange Philippe	Mathieu Véronique
Dupin Paul Michel	Malein Clémentine ... Joséphine
De Courtray Eugene	N
Dandue Guillaume	Nicolas Napoléon
Dasset Justin	P
De Brodie Alexis	Peccarppe Philippe
Dancette de Boccoran	R
E	Robin Augustine Mme
Ferrer Charles	Ringo Mme veuve née Avignon Louise
F	Renouffre Mme née Adèle Geory
Fabre Charles Dame	S
Fortwenger Léon	Stephany Adrien
G	T
Gele Adélaïde Mme	Thiaville Julie
Guignes Joseph Benoît	Treuil Charles
H	Tanet ...
Henry Jean Baptiste	V
Haurat Joseph	Viel Félix
	Vallerian Antoine

La Chancellerie du Consulat de France, rue St.-Louis No ..., entre celles de Chartres et de la Vieille Levée est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er nov